

Procès-Verbal du Conseil d'Administration de l'Association OCCITARAME

Mercredi 19 novembre 2025

Le Conseil d'Administration de l'Association OCCITARAME s'est tenu le mercredi 19 novembre à 20h15. Ce Conseil faisait suite à la tenue de l'Assemblée Générale de l'Association du 13 novembre, Assemblée Générale au cours de laquelle les membres du Conseil d'Administration ont été renouvelés.

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été examinés et approuvés lors de ce Conseil d'Administration.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2. Répartition des rôles au sein du Conseil d'Administration

La composition du bureau et la répartition des tâches entre les administrateurs ont été définies comme suit :

- Co-président(e) élu(e)s :
 - Corinne BERTES
 - Hervé BOUGAULT
 - Pierre Jean SADDE

La charge des fonctions, de l'animation et de la coordination de l'Association est répartie comme suit :

- Trésorière et cosignataires sur les opérations bancaires :
 - Trésorière : Karine TRILLAUX
 - Co-signataires sur les opérations bancaires :
 - Corinne BERTES
 - Hervé BOUGAULT
- Secrétaire : Pascale BUTTARO
- Bricorameurs : Gérard TONDU et Pierre Jean SADDE
- Festirameurs : Pierre Jean SADDE et Pierre GOVIGNON
- Textilrameurs : Stella GUARDIOLA
- Organisation et Planning des barques : Corinne BERTES et Hervé BOUGAULT
- Administration du site OCCITARAME et Communication (Facebook...) :
 - Corinne BERTES

- Hervé BOUGAULT
- Kathy SALINAIRE dit Sally

Le Conseil d'Administration a d'autre part pris les décisions suivantes :

- Accès des administrateurs à la boîte mail OCCITARAME ;
- Création d'une communauté WhatsApp pour information à l'ensemble des adhérents ;
- Suppression de la boîte postale OCCITARAME.

3. Repas de fin d'année

101 personnes se sont inscrites au repas de fin d'année. Le Conseil d'Administration a décidé de porter la commande au traiteur à 103 personnes.

4. Défi du samedi 13 décembre

Ce défi sera à l'identique de celui organisé l'année dernière. L'autorisation du Port sera demandée (Corinne). Des invitations seront adressées aux personnalités de la ville et aux institutions, notamment à la Mairie.

Une affiche sera réalisée sous la direction de Stella.

5. Coupe de France de Rames Traditionnelles

OCCITARAME a été sollicité pour organiser une manche de la Coupe de France de Rames Traditionnelles le 12 avril 2026. Cette manifestation regroupera plus de 400 rameurs et se traduira, pour notre association, par une organisation importante de l'événement et la mobilisation de nombreux adhérents. Cette demande est également l'expression de la reconnaissance d'OCCITARAME en tant qu'association en capacité d'accueillir de telles manifestations, à l'image de ce qui a été fait pour la Coupe de la Ligue.

Pour cela, plusieurs actions devront être engagées rapidement :

- Réservation d'une salle à Sète
- Information de la Mairie et autorisations nécessaires pour l'organisation de la Coupe
- Recherche de sponsors

6. Divers

Lycée de la Mer :

Suite à une première action avec le Lycée de la Mer d'initiation des lycéens à la rame traditionnelle, un accord avec la direction du lycée a été conclu portant sur la

rénovation des deux barques de rame traditionnelle qu'il possède, la poursuite de l'initiation de lycéens à la rame et la disponibilité des deux barques, à notre demande et selon disponibilité, pour nos activités.

Club de rames de Port la Nouvelle

Le Club de rames de Port la Nouvelle organise les 5 et 6 décembre les « 24 heures de rames ». Tous les clubs et associations de la région ainsi que leurs adhérents sont invités à y participer. Il est demandé aux barreurs d'informer les adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration s'est clos à 23 heures.

Fait à Sète le 20 novembre 2025.